

Sécurisé. Rapide. Toujours avec vous.
 Votre partenaire de confiance en Mobile Money

mixx
 By yas

WhatsApp et App
 App Mixx Togo

ou 00002
 *145#

IB Bank
 IB Bank Togo

Voltic

ASSOIFFÉ DE VICTOIRE,
Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC !

Ne dites plus non, dites Voltic

Ni à gauche ni à droite même pas au centre

N°749



Prix 250 fcfa



Le Libéral

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion Mercredi 08 Octobre 2025

Enseignement supérieur :
 Des écoles conformes aux normes mais des défis encore à relever **P.6**



School AMU :
Bilan début d'année
P.7



Journée de l'habitat :
 La résilience urbaine au cœur des préoccupations **P.4**

DÉRIVE SUR LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES : **Le rappel à l'ordre du Procureur de la République** **P.3**

Mission médico-chirurgicale de AIMES-AFRIQUE à Mango et Bassar: 435 patients opérés **P.4**

Promotion de la paix dans l'espace sous régional :
 Julius Maada Bio échange avec le Groupe des Ambassadeurs de la CEDEAO à Washington DC **P.3**

AIMES-AFRIQUE

AMENER L'HÔPITAL VERS LES POPULATIONS

Hôpital Dogta Lafiè : L'innovation médicale, la consécration d'une vision

L'hôpital de référence Dogta Lafiè a tenu ses premières journées médicales les 02 et 03 octobre passés à son siège à Lomé. Durant deux jours, les travaux se sont déroulés autour du thème : « Innovations médicales en Afrique : défis et opportunités ». L'occasion pour les premiers responsables de l'hôpital de faire connaître les équipements modernes de l'infrastructure, ses domaines de compétences. L'objectif de cette démarche est de positionner Dogta Lafiè comme un véritable catalyseur d'innovations médicales destiné à révolutionner la prise en charge sanitaire au profit des populations.

Ces premières journées médicales ont réuni les autorités sanitaires, les professionnels de la santé et l'ensemble de toute l'éminence grise du système sanitaire au Togo. Non seulement ces premières journées médicales ont permis de faire connaître le plateau technique exceptionnel de cet hôpital, mais aussi, elles ont permis aux différents acteurs du secteur de célébrer la rencontre de l'excellence, de la performance et de la solidarité à travers l'invitation d'illustres praticiens du domaine. Pour le ministre de la santé et de l'hygiène publique, le Prof Tchir DARRE, l'initiative



mérite d'être saluée parce qu'elle illustre la volonté des premières autorités du pays de continuer à améliorer les pratiques sanitaires dans les hôpitaux publics afin de garantir le bien-être et la santé des populations. « L'évènement de ce jour est la concrétisation d'une vision et le témoignage de l'engagement indéfectible de l'hôpital Dogta Lafiè envers l'innovation, l'excellence clinique, la recherche et la formation », a souligné le ministre de la santé.

La mise sur pied de Dogta Lafiè répond à la volonté des autorités togolaises de doter le pays d'infrastructures sanitaires modernes, répondant aux standards internationaux et capables de fournir des soins de qualité à l'ensemble de la population, à des coûts abordables, en réduisant ainsi les évacuations médicales hors du pays. Durant ces premières journées médicales, il s'est agi de sensibiliser les professionnels de santé sur les dernières avancées médicales applicables dans le contexte africain ; de créer des synergies entre les structures sanitaires publiques et privées ; de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des

praticiens à travers des ateliers ; d'encourager la mise en réseau des experts et inspirer des projets de collaboration inter hospitalière.

Aussi, les premiers responsables de cette structure sanitaire ont profité de ces moments de partages d'expertises pour se positionner comme un véritable catalyseur d'innovation et d'avancées technologiques en matière de santé au Togo. « Cette initiative est la première pierre d'une nouvelle tradition, celle de notre engagement fondamental à exceller dans les soins que nous prodiguons à nos patients et de notre contribution active à l'avancement du savoir médical... L'hôpital de référence Dogta Lafiè, projet présidentiel devenu réalité, est né pour être un phare d'espoir et de guérison sur notre continent. Il a donc vocation d'exceller aussi bien dans les soins que dans les pratiques médicales... » a souligné le Directeur Général de HDL, le Lt-Col Eyouvei Akata.

Depuis son ouverture, l'Hôpital Dogta Lafiè (HDL) s'est imposé comme un pôle de référence dans le secteur de la santé, en étant à la pointe de la technologie au Togo et dans la sous-région.

« Au-delà des équipements et des infrastructures modernes, ce sont surtout, de vaillants hommes et femmes, rompus à la tâche, qui font la différence, à travers leur dévouement, leur expertise et leur sens du travail bien fait. C'est donc fort de ce savoir-faire avéré, et soucieux de repousser les limites de la médecine, que l'Hôpital Dogta Lafiè, sous le regard du ministre de la santé et de l'hygiène publique, a initié ce rendez-vous du donner et du recevoir », a ajouté le Directeur Général du HDL.

Au final, il convient de souligner que l'innovation médicale représente aujourd'hui une nécessité absolue, la clé pour améliorer la prise en charge des patients. Elle implique une volonté ferme de répondre de manière adaptée et efficace aux défis sanitaires spécifiques et complexes du continent. Elle vise la transformation des défis logistiques, épidémiologiques et économiques en solutions pratiques et durables. Elle est appelée à combler l'énorme fossé entre les besoins de santé et la capacité des systèmes de santé existants à y répondre, notamment dans les zones rurales et mal desservies.

Les outils clés de cette innovation se retrouvent aujourd'hui dans la logistique de l'utilisation des drones de livraisons des médicaments et vaccins, dans le numérique des applications mobiles de consultation ainsi que dans le diagnostic des outils de dépistage rapide, simple, et abordable.

L'innovation pousse à adopter des pratiques médicales en référence avec la télémédecine, la santé mobile, l'intelligence artificielle, le diagnostic décentralisé, les laboratoires sur puce, et la fabrication locale de produits

pharmaceutiques et de vaccins.

Plusieurs communications ont été présentées par des experts et chercheurs en médecine. Ces différents panels ont porté sur diverses thématiques notamment : l'imagerie médicale interventionnelle ; la place de l'IRM haut champs dans la prise en charge du cancer de la prostate ; les innovations en pratique de biologie médicale à HDL ; la pratique anatomopathologique au Togo ; les innovations en rythmologie interventionnelle au Togo ; les innovations en interventionnel coronaire au Togo ; les innovations dans la prise en charge des cancers ; la chirurgie de la cataracte etc...

Les participants ont eu également l'occasion de découvrir les progrès réalisés dans les laboratoires d'analyses médicales, ainsi que les dernières innovations en cardiologie interventionnelle coronarienne pour la prise en charge des maladies cardiovasculaires ; la cancérologie, l'hépatogastro entérologie et l'ophtalmologie.

Cette première édition des journées médicales se veut un rendez-vous incontournable dans le secteur de la santé, un cadre d'échanges scientifiques et professionnels autour des avancées médicales, offrant aux chercheurs, étudiants en médecine et praticiens hospitaliers, l'occasion de découvrir les dernières évolutions technologiques et thérapeutiques qui transforment les pratiques médicales et ouvrent de nouvelles perspectives dans la prise en charge des maladies au Togo. ■■



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

SDR

Tirage

1000 exemplaires

**LE LIBÉRAL, c'est
tous les mercredis**

Dérive sur les plateformes numériques : Le rappel à l'ordre du procureur de la République

Pas de peine sans loi "Nulla poena sine lege" en latin est un principe fondamental du droit pénal qui signifie qu'une personne ne peut être punie pour une infraction que si celle-ci est prévue et punie par la loi. Ce principe garantit que les citoyens sont protégés contre les abus de pouvoir et les condamnations arbitraires. La dernière sortie du procureur de la République a donné lieu à une levée de bouclier sur la toile et pourtant, M. Mawama TALAKA n'a fait que rappeler des principes et dispositions déjà contenus dans le code pénal et bien d'autres dispositions légales de notre pays notamment la loi sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité et la loi relative à la protection des données à caractère personnel.

Le Togo comme bien d'autres pays, est dans une logique qui consiste à garantir la liberté d'expression tout en veillant à un équilibre entre celle-ci et la responsabilité dans l'usage des plateformes numériques. S'exprimant lors d'une conférence de presse vendredi dernier à Lomé, le magistrat a mis en garde contre les dérives constatées sur les plateformes numériques : propos diffamatoires, discours de haine, atteintes à la vie privée ou diffusion de fausses



informations. Selon lui, « les zones de non-droit », réseaux sociaux ne sauraient être considérés comme des

des sanctions en cas d'abus, à travers le Code pénal, la loi sur la cybersécurité et celle relative à la protection des données personnelles. Cette sortie du parquet intervient alors que le pays connaît une activité numérique croissante, portée par l'essor de la téléphonie mobile et l'accès élargi à Internet. Les réseaux sociaux sont devenus des espaces de débat, d'expression citoyenne et d'information, mais aussi des vecteurs potentiels de tensions sociales et politiques. Plusieurs observateurs estiment que la déclaration du procureur s'inscrit dans un contexte régional où les États d'Afrique de l'Ouest renforcent leur encadrement juridique des espaces numériques. Le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou le Bénin ont déjà adopté des législations similaires, souvent saluées pour leur visée de régulation, mais parfois critiquées pour les

risques de restriction des libertés publiques. Pour des organisations de défense des droits numériques, le défi consiste à distinguer la nécessaire lutte contre la désinformation et la diffamation, d'un contrôle excessif de la parole citoyenne. Elles appellent à une application « mesurée et transparente » des lois, fondée sur le dialogue entre pouvoirs publics, médias et société civile.

En toile de fond, le débat sur la régulation du numérique au Togo pose une question de fond : comment garantir la sécurité et la cohésion sociale sans affaiblir l'esprit démocratique qui anime les espaces d'expression en ligne ? Entre liberté et responsabilité, le pays semble désormais engagé dans la recherche d'un juste équilibre, emblématique des mutations sociétales de l'ère numérique en Afrique.■■■

La Rédaction

Promotion de la paix dans l'espace sous régional : Julius Maada Bio échange avec le Groupe des Ambassadeurs de la CEDEAO à Washington DC

En marge de la 80^e Assemblée générale des Nations Unies, une séance de travail de haut niveau a réuni le président de la République de Sierra Leone et président en exercice de la CEDEAO, Julius Maada Bio, avec le Groupe des Ambassadeurs de la CEDEAO accrédités aux États-Unis. Cette rencontre, tenue à Washington DC, a permis d'examiner en profondeur la situation sociopolitique et sécuritaire dans l'espace communautaire ouest-africain.



L'Ambassadeur du Togo aux États-Unis et Doyen du Groupe, Frédéric Edem Hégbé, a salué l'engagement constant du Président Bio en faveur de la stabilité et de la paix dans la sous-région.

Il a également réaffirmé la volonté des diplomates ouest-africains d'accompagner les initiatives de la CEDEAO, « Nous sommes résolument engagés à mettre en œuvre toutes les décisions diplomatiques issues de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement », a déclaré l'Ambassadeur Hégbé. De son côté, le Président

Maada Bio a rappelé les principes fondateurs de la CEDEAO à savoir l'intégration économique, la libre circulation des personnes et des biens, ainsi que la solidarité entre les États membres.

Il a exprimé sa détermination à renforcer l'unité régionale au cours de son mandat, soulignant l'importance d'anticiper les mutations à venir, notamment celles liées à la quatrième révolution technologique.

« Il est temps d'investir massivement dans l'innovation technologique, afin d'offrir à

notre jeunesse les outils pour façonner leur avenir », a-t-il exhorté.

La question du retrait des trois pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) de la CEDEAO a également été au centre des discussions. Le Président Bio a insisté sur l'importance de maintenir un dialogue constructif avec le Burkina Faso, le Mali et le Niger, durement touchés par l'insécurité et les attaques terroristes récurrentes.

« Aucun État n'est à l'abri du terrorisme. Une coalition régionale pourrait s'avérer nécessaire pour faire face à

cette menace commune », a-t-il affirmé.

Tout en reconnaissant la réalité politique de l'AES, le Président Bio a appelé à une approche inclusive, estimant que la CEDEAO doit envisager un dialogue officiel avec l'AES en tant qu'entité politique à part entière, plutôt que comme trois États pris isolément.

« La création de l'AES ne soustrait pas géographiquement le Burkina Faso, le Mali et le Niger de notre espace commun. L'Afrique de l'Ouest reste un

tout, uni par l'histoire, la géographie et les aspirations de nos peuples », a-t-il insisté.

Dans un esprit d'ouverture, il a annoncé son intention d'initier une rencontre diplomatique avec les dirigeants de l'AES, afin de leur présenter l'agenda stratégique de la CEDEAO et d'explorer les voies d'un rapprochement bénéfique pour l'ensemble de la région.■■■

Olivier YAO

Journée de l'habitat : La résilience urbaine au cœur des préoccupations

La communauté internationale a célébré ce lundi 06 octobre 2025, la 40^e édition de la journée mondiale de l'habitat, placée cette année sous le thème : « Réponses aux crises urbaines ». Une journée destinée à mettre en avant des solutions durables, évolutives et transformatrices au développement des villes. Elle met également l'accent sur l'importance de l'aménagement urbain et territorial, de la gouvernance urbaine inclusive et du rôle des gouvernements locaux dans les solutions durables à l'urbanisation. Occasion pour les autorités togolaises de réaffirmer leur volonté de planifier des villes durables, inclusives et résilientes face aux enjeux climatiques.

L'habitat est au cœur de l'objectif 11 des ODD adoptés lors du Sommet mondial sur le développement durable. Il a pour but d'assurer d'ici à 2030, l'accès de tous à un logement et à des services de base adéquats à un coût abordable. Il entend également promouvoir les habitats qui favorisent l'insertion de tous, l'utilisation rationnelle des ressources, l'adaptation aux effets des changements climatiques, leur atténuation et la résilience face aux catastrophes.

Dans le cadre de cette célébration, le ministère en charge de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière prévoit durant tout le mois d'octobre, une série d'activités portant sur les problématiques liées au logement au Togo. L'objectif est d'impliquer tous les acteurs du secteur de l'habitat et de l'urbanisme dans la construction d'un avenir urbain plus résilient et équitable. « La résilience urbaine est une responsabilité partagée. Ensemble, engageons-nous pour construire un avenir urbain plus sûr, plus équitable et plus résilient » a déclaré la ministre, Yawa Tsegan, appelant les acteurs à une action collective.

Dans un contexte mondial fortement impacté par les changements climatiques, les crises économiques et les inégalités sociales croissantes, particulièrement en milieu urbain, le Gouvernement togolais, s'active à repenser ses modèles urbains afin d'offrir un cadre de vie décent aux populations à travers plusieurs actions notamment la construction



des logements sociaux, durables et à coûts abordables, la sécurisation foncière, la réglementation de l'accès au foncier et à l'immobilier, les travaux d'assainissement, le renforcement des capacités de prévention et de riposte face aux catastrophes naturelles comme les inondations et bien d'autres. S'alignant sur les objectifs de développement durable des

Nations Unies et sa volonté à garantir un cadre de vie décent et agréable aux populations, le Gouvernement, conformément aux ambitions contenues dans la feuille de route 2020-2025, met en œuvre des initiatives structurantes comme l'aménagement et la sécurisation foncière, la réglementation de l'accès et surtout le projet

de construction des logements sociaux notamment à Kpomé Dalavé (1177 hectares) dans la préfecture de Zio et à Yokoè-Kopégan (1,34 hectares) et Sagbado-Avoémé (2,64 hectares) dans la préfecture du Golfe dans la commune Golfe 7.

Des projets qui bénéficient de l'appui financier des partenaires tels que la Banque Africaine de Développement (BAD), devront générer pas moins de 20.000 logements sociaux à prix abordables aux populations, en particulier les ménages à faibles revenus. L'objectif de ces projets est de désengorger le centre-ville de la capitale Lomé surpeuplée.

Face à une croissance rapide de la population urbaine, aux catastrophes naturelles et aux effets du changement

climatique, le Togo, à l'instar de la majeure partie des autres pays africains, est confronté à des défis majeurs liés aux infrastructures, aux logements et à la planification urbaine afin de maîtriser et mieux orienter l'occupation spatiale des grandes villes du pays. « La forte croissance des villes, si elle représente une opportunité économique, expose les populations à des risques accrus, notamment les crises de logements, les inondations, la sécheresse et les glissements de terrain », avait prévenu Edoh Komlan Théodore, Directeur de cabinet au ministère de l'urbanisme lors d'un atelier sous régional tenu à Lomé en mars 2025 consacré au développement urbain et à la gestion des risques climatiques.

Pour le Togo, l'enjeu aujourd'hui est de garantir d'ici 2030, l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats, tout en favorisant des modèles urbains adaptés aux défis climatiques, en combinant expertise locale et bonnes pratiques internationales. ■■

Mission médico-chirurgicale de AIMES-AFRIQUE à Mango et Bassar:

435 patients opérés

Objectif largement atteint pour l'ONG AIMES-AFRIQUE qui a réussi à opérer 435 patients lors de deux campagnes médico-chirurgicales qui se sont déroulées du 29 au 4 octobre dans la région des Savanes précisément à Mango et à Bassar dans la région de la Kara.

À Mango et pour des raisons liées aux intempéries, ce sont au total 167 patients qui ont été opérés sur les 250 prévus et 268 à Bassar alors qu'il était prévu 250 patients. Les opérations se sont déroulées avec succès affirme t-on du côté de l'ONG AIMES-Afrique.

Dans les détails, ce sont :

302 Hernies, 38 Lipomes, 34 Hydrocèles 07 Kystes + tumeurs, 03 Goitres, 03 Ectopies testiculaires 01 Éventration, 03 Seins surnuméraires, 01 Kyste : 01 Urgence, 01 appendicite.

En gynécologie, 01 Myome utérin (myomectomie) et ophtalmologie (n=41) cataractes : 40 ptérygions : 01



AIMES-AFRIQUE est une organisation non gouvernementale internationale spécialisée dans les actions médico-chirurgicales humanitaires. Elle a pour mission de : promouvoir la santé et l'éducation en Afrique, Amener l'hôpital vers les populations démunies, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, réduire la mortalité infantile et améliorer les conditions de vie des communautés vulnérables. ■

La rédaction

Qualité de l'enseignement primaire au Togo: Une vaste enquête démarre bientôt

Le Togo s'apprête à mener du 13 octobre au 7 novembre 2025 une enquête nationale visant à évaluer en profondeur la qualité de l'enseignement dans tous les établissements primaires du pays. Cette démarche, coordonnée par le Centre national d'évaluation des apprentissages (CNEA), fait partie d'un engagement gouvernemental fort pour améliorer les acquis scolaires des élèves.



Depuis le 29 septembre, les enquêteurs sont en formation à Lomé pour neuf jours, afin de se familiariser avec les 39 indicateurs qui serviront à scruter le fonctionnement du système éducatif. L'enquête se déroulera en deux phases : du 13 au 24 octobre, puis du 3 au 7 novembre, sur l'ensemble du territoire national. Parmi les indicateurs à observer figurent les résultats des élèves, les méthodes pédagogiques, l'infrastructure scolaire,

les effectifs d'enseignants, la disponibilité des ressources didactiques, et l'équité dans l'accès à l'éducation de base. Les données recueillies permettront de mesurer la performance du système dans le cadre du Plan sectoriel de l'éducation 2020-2030 et de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Équité de l'Éducation de Base

(PAQEED), projet financé avec des appuis techniques et financiers externes, visant à garantir que tous les enfants togolais aient accès à un enseignement primaire de qualité. L'enquête fait suite à des préoccupations persistantes sur les faibles performances scolaires dans certaines zones, sur les disparités entre les régions urbaines et rurales, et sur l'impact des infrastructures scolaires insuffisantes. L'introduction d'un suivi

rigoureux à l'échelle nationale constitue une réponse directe à ces défis.

Le gouvernement mise sur des données solides et vérifiées pour orienter les réformes : ajustement des effectifs d'enseignants, renforcement de la formation pédagogique, amélioration des outils

didactiques, et réduction des disparités entre écoles. L'équité est particulièrement pointée : garantir que les élèves, indépendamment de leur lieu de résidence ou de leur environnement socio-économique, bénéficient des mêmes chances de réussite. ■■

source

depeches@autogo.tg



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE

N° 016/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N° 2742/2025 du 22 septembre 2025, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de quarante-quatre (44) conteneurs de diverses marchandises.

La vente aura lieu le mercredi 08 octobre 2025 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.

Conditions de participation à la vente

1. La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
2. La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la section du contentieux de la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port ;
3. Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
4. Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude de Me P. Yves BINI, Commissaire-Priseur, sis à Bè Klikamé, en face du Lycée, Tél : 90 11 58 58.

Fait à Lomé le 26 septembre 2025

Philippe Kokou B. TCHODJE

Le Commissaire Général p.i

Enseignement supérieur : Des écoles conformes aux normes mais des défis encore à relever

A l'approche de la nouvelle rentrée universitaire 2025-2026 prévue le 13 octobre prochain au Togo, le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche a rendu public en fin de semaine dernière, la liste des universités, écoles ou instituts supérieurs agréés par l'Etat. Au total, 97 établissements sont officiellement reconnus par les services publics. Une démarche qui vise à éclairer la lanterne des parents et des étudiants pour savoir vers quel établissement d'enseignement supérieur faudra se diriger pour cette nouvelle année universitaire.



sont répartis dans plusieurs localités du pays avec bien entendu, le gros lot qui se retrouve dans la capitale Lomé où la demande est naturellement plus forte en raison de la forte concentration de la population togolaise dans cette ville.

Selon le ministère de l'enseignement supérieur, ces établissements universitaires dont les noms figurent sur cette liste, répondent aux normes nationales et internationales en vigueur en matière de qualité académique et de respect du cadre légal, gages de la valeur et de la crédibilité des diplômes délivrés. « Le ministère rappelle également aux établissements privés, l'importance de maintenir et de renforcer la qualité de leurs formations, afin d'offrir un enseignement conforme aux standards académiques et pertinent pour le marché du travail » insiste le ministre Kanka Malick Natchaba dans son communiqué.

Pour le ministère, cette démarche s'inscrit dans un souci d'assurer un environnement serein et sécurisé à la communauté universitaire pour les choix des établissements. « Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche invite les étudiants et leurs parents à vérifier la reconnaissance des établissements avant toute inscription » alerte l'autorité dans son communiqué.

Ces écoles, instituts ou

universités offrent une large palette de formations et de filières dans divers domaines notamment le droit, l'économie, la gestion, les sciences sociales, l'architecture, la médecine, la mathématique, la physique, les langues, la comptabilité, la communication, la géologie, la chimie ou encore la biologie...etc.

Au Togo, l'enseignement supérieur est confronté à plusieurs défis notamment l'inadéquation entre les formations et les besoins du marché de l'emploi, le manque d'enseignants qualifiés, la disparité entre les institutions universitaires, l'orientation des étudiants vers des filières scientifiques et techniques, le manque de

financement et de ressources ainsi que l'amélioration de l'efficacité des formations universitaires. En outre, il faut souligner également que des secteurs porteurs tels que l'innovation, le numérique, l'entrepreneuriat et les métiers technologiques ne sont toujours pas suffisamment couverts par les offres de formation. Ce qui provoque un certain déphasage entre les compétences des diplômés et les besoins réels des entreprises.

Face à cette situation, il est important que l'Etat en concertation avec les institutions universitaires s'inscrive dans une perspective de réformes visant à intégrer les nouveaux défis économiques, les avancées technologiques et les demandes spécifiques des secteurs professionnels dans les offres de formations universitaires. Les partenariats entre les universités et les entreprises pourraient faciliter cette adaptation. ■■■

Selon les données publiées par les services du ministère en charge du secteur, on note la présence de 04 établissements publics sur la liste. Il s'agit de l'Université de Lomé, l'Université de Kara, le Centre International de Recherche et d'Etude de Langues-Village du Bénin et l'Ecole Nationale Supérieure d'Atakpamé

(ENS). Les 93 autres établissements relèvent du secteur privé et leurs noms peuvent être consultés sur le site officiel du ministère et peut être également obtenu auprès de la Direction de l'Enseignement Supérieur (DES).

Ces différents établissements d'enseignement supérieur



Chers usagers de la route,
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)



Office Togolais des Recettes - OTR

Plateforme de gestion des Laissez-Passer de Véhicules

Authentification

www.lpv.otr.tg

Plus simple plus rapide

Obtenez votre laissez-passer en ligne depuis chez vous. Fini les files d'attente !

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

School AMU : Bilan début d'année

School Amu a été conçu pour offrir aux élèves inscrits dans les écoles d'enseignement public un filet de sécurité face aux aléas de la maladie. Consultations médicales, hospitalisations, analyses médicales, sollicitations de pharmacie, interventions de petite chirurgie, toutes les bonnes choses y passent.

Chaque apprenant bénéficie d'une couverture qui lui permet de poursuivre sa scolarité sans interruption majeure. En allégeant le fardeau financier des familles, le dispositif se présente comme un levier de justice sociale et d'équité éducative.

School Assur est déployé depuis 2017. Dans le dernier trimestre 2024, il a été intégré au projet national d'Assurance maladie universelle (Amu), lui-même mis en œuvre depuis janvier 2024. Désormais

dénoté School Amu, il a mobilisé 356 millions de francs à fin janvier 2025.

Le projet géré par l'Institut national d'assurance maladie (Inam) s'adresse ainsi aux élèves, de la maternelle au secondaire, avec une prise en charge plafonnée à 30 000 francs CFA par élève et par an. D'après l'Institut, à la date évoquée, 213 411 feuilles de soins avaient déjà été utilisées dans le cadre de School Amu.

La région des Plateaux

était celle en tête avec 73 141 consultations (pour 133,3 millions de francs CFA dépensés). Elle s'est fait suivre par la région des Savanes avec 70 250 feuilles de soins (105,1 millions de francs) et les autres régions (maritime, centrale, Kara et Grand Lomé) ne sont pas en reste. 2,2 millions d'élèves sur l'étendue du territoire sont éligibles pour bénéficier de la couverture santé, estimait l'Inam à la date susmentionnée.

Des améliorations dans la vie des familles

Pour de nombreux



parents, l'arrivée de School Amu est un soulagement. Elle est accueillie comme une main tendue des dirigeants. Ils ne se trompent pas, les frais de santé qui constituaient un obstacle récurrent à la scolarité des enfants trouvent désormais une réponse.

Les parents les plus modestes peuvent se

concentrer sur l'essentiel : accompagner leurs enfants sur le chemin de l'apprentissage, sans craindre que la maladie ne compromette leur avenir. Cette intervention, inscrite dans la Feuille de route gouvernementale, fait de l'inclusion et du capital humain des priorités à atteindre.■■■

LR

Des crédits indemnisés pour les commerçantes des marchés incendiés

Les incendies dévastateurs qui ont frappé les marchés d'Agoè-Assiyé et de Kégué ont laissé derrière eux des commerces réduits en miettes et des familles plongées dans l'incertitude. Devant cette tragédie, l'État, de concert avec des institutions financières, a réagi avec célérité en mettant en place des crédits d'urgence destinés à soutenir les commerçants sinistrés et à relancer l'activité économique locale.

Dès les premières heures qui ont suivi les incendies, le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a fait appel à sa compassion. Il a fait évaluer l'ampleur des pertes et ordonné d'identifier les commerçants touchés. À la mesure de l'impact socioéconomique de ces catastrophes, le pays a accordé une attention particulière aux petits entrepreneurs, souvent les plus vulnérables, et dont la survie dépend directement de la continuité de leurs activités.

Des crédits adaptés

Face à une situation particulière, il faut des mesures exceptionnelles. Les fonds mis à disposition des



personnes touchées par les incendies ont été voulus flexibles et adaptés à leur situation. Ils couvrent l'acquisition de stocks, le remplacement des étals, etc.

En facilitant l'accès rapide à ces financements à un taux

préférentiel, le gouvernement a permis aux commerçants de reprendre leur activité sans attendre la reconstruction des marchés. Une lueur d'espoir est rapidement revenue sur leur visage.

Le ministre du

Développement à la base, de l'Inclusion financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes a dressé un bilan qui couvre la période d'août 2024 à août 2025. À la suite des incendies des deux marchés, 1 097 crédits indemnisés sont revendiqués. Ils ont été accordés à la cible pour un montant de 212,8 millions de francs CFA.

Selon le même département, 38 524 crédits au total d'une valeur de 3,2 milliards de francs ont été accordés aux activités génératrices de revenus (AGR) et les très petites et moyennes entreprises (TPME) ont bénéficié de 618 financements qui représentent un montant de 857,5 millions de francs sur la même durée.

Solidarité et relance économique

Ces crédits ont un effet positif. En relançant les ventes, ils stimulent les échanges, favorisent le retour

des clients et créent un climat de confiance nécessaire à la revitalisation des marchés. Les commerçants retrouvent progressivement leur autonomie, et les marchés, cœur vibrant des communautés urbaines, reprennent vie.

À Assiyé, un espace provisoire (Togo Grain) a été trouvé et mis à disposition des femmes le temps que le lieu touché par l'incendie soit réapprêté. C'est une réaction prompte qui illustre la capacité du Togo à répondre efficacement aux crises et à protéger ses acteurs économiques. Qu'il n'échappe plus à personne que ces crédits représentent bien plus qu'un soutien financier, c'est le souffle du renouveau, une promesse de continuité et la preuve que, même après le feu, l'économie et l'espoir peuvent renaître.■■■

mixx

By yas

Sécurisé. Rapide. Toujours avec vous

Votre partenaire de confiance en Mobile Money

Télécharge la Super App
Mixx Togo



ou tapez le

***145#**



IB Bank Togo
Banque émettrice

